



CAS

ACCOMPAGNEMENT  
DE LA PRATIQUE  
PROFESSIONNELLE

H\UTE  
ÉC-LE  
PÉDAGOGIQUE  
BEJUNE

[www.hep-bejune.ch](http://www.hep-bejune.ch)

# CONTENU, OBJECTIFS ET PUBLIC CIBLE DE LA FORMATION

Dans toute phase du parcours professionnel, les espaces de réflexivité accompagnée sont des moments privilégiés. Ils permettent notamment de faire face et de contribuer à résoudre différentes difficultés rencontrées au travail et d'assurer une formation continue par l'amélioration des compétences professionnelles.

Le Certificate of Advanced Studies en accompagnement de la pratique professionnelle (CAS AcPP) s'adresse aux professionnel-le-s des champs de l'enseignement, de l'éducation, du travail social et de la santé ainsi qu'aux professionnel-le-s d'autres secteurs ayant un projet dans l'accompagnement.

Dans un contexte sociétal où les modalités d'accompagnement se sont démultipliées, cette formation thématise les enjeux de l'accompagnement et donne accès à de solides bases aussi bien théoriques, méthodologiques que pratiques. Elle vise le développement d'une posture professionnelle spécifique en mettant l'accent sur deux modalités : le mentorat et l'analyse des pratiques professionnelles.



# INFORMATIONS PRATIQUES

## Organisation de la formation

Cette formation équivaut à 12 crédits ECTS, soit 300 à 360 heures de travail (cours et travail personnel), et se déroule sur trois semestres.

Elle est constituée de :

- deux modules de formation théoriques ;
- un module pratique alliant « accompagner » et « être accompagné-e » ;
- un module d'intégration composé d'une formation méthodologique et d'un suivi pour la rédaction d'un Travail de Fin de Formation.

Les cours ont lieu le mercredi après-midi et le samedi toute la journée (exceptionnellement le vendredi).

## Certification et validation

La formation est certifiée par le titre de Certificate of Advanced Studies Accompagnement de la pratique professionnelle (CAS AcPP) pour autant que la personne candidate remplisse les conditions suivantes :

- suivi régulier de tous les modules de formation (80% de présence au minimum) ;
- validation de chaque module au moyen d'au moins une évaluation écrite et/ou orale ;
- validation du Travail de Fin de Formation (TFF).

La présentation complète du programme de formation contenant une description détaillée des modules, les directives de la formation ainsi que les conditions d'admission sont accessibles sur [www.hep-bejune.ch](http://www.hep-bejune.ch).

## Lieu de formation

Les cours de la formation ont lieu à la HEP-BEJUNE, sur le site de Bienne, ainsi que ponctuellement en ligne.

## Inscription et coûts de la formation

Les participant-e-s de l'espace BEJUNE (domicile et/ou employeur) s'acquittent d'un émolument de CHF 100.- de frais d'inscription ainsi que d'un montant de CHF 5'600.- pour la formation.

Les participant-e-s à la formation hors de l'espace BEJUNE s'acquittent d'un émolument de CHF 100.- pour l'ouverture du dossier ainsi que d'un montant de CHF 6'650.- pour la formation.

La totalité du coût de la formation est due à partir du moment où la formation est entamée.

Les frais d'inscription, de repas et de déplacement des participant-e-s ne sont pas pris en charge.

## L'IDÉE D'ACCOMPAGNER DES COLLÈGUES NOVICES À ENTRER DANS LA PROFESSION VOUS TROTTE-T- ELLE DANS LA TÊTE ?

### ÊTES-VOUS À LA RECHERCHE D'UNE SOLIDE FORMATION AUX BASES DE L'ACCOMPAGNEMENT ?

Le CAS AcPP vous permet de développer des compétences pour accompagner des publics variés de manière professionnelle et éprouvée.



Pour en savoir plus,  
**RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET !**

#### **Haute École Pédagogique BEJUNE**

Formation continue et postgrade  
Chemin de la Ciblerie 45  
2503 Bienne  
Suisse

T +41 32 886 99 31  
formation.continue@hep-bejune.ch